

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BASTIA**

Villa Montepiano
20407 BASTIA cedex
Téléphone : 04.95.32.88.66
Télécopie : 04.95.32.38.55

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30-13h30 à 16h00

E25000042 / 20

Mme la Maire
Commune de Sant'Antonino
Hôtel de Ville
20220 SANT'ANTONINO

<https://bastia.tribunal-administratif.fr>
Dossier n° : E25000042 / 20
(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DÉCIS. DÉSIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : L'abrogation de la carte communale de la commune de Sant'Antonino

Madame la Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné M. Jean-Paul MARANINCHI, retraité de la police nationale - ancien directeur adjoint de la formation, demeurant Hameau de Poggiale, MURO (20225) (tel : 07 82 57 53 60 ; mél. : jpmara@wanadoo.fr) en qualité de commissaire enquêteur.

M. Jean TRAUSCH a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la présidente et par délégation,
Laetitia PRELY

